

FICHE DE POSTE
Médiateur Santé pour communes petites et rurales

Grade de rédacteur Territorial
POSTE NON PERMANENT
CONTRAT DE PROJET 36 MOIS

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Ainsi un des chantiers prioritaires est d'investir le champ de la santé avec la mise en place du Contrat Local de Santé en 2019, renouvelé en 2025 et de l'Atelier Santé Ville créé en 2020.

Afin de répondre aux attentes des communes en matière de santé et de participer à l'animation d'une dynamique autour de la participation des habitants, le médiateur santé en communes petites et rurales qui contribuera sur le territoire à lutter contre les inégalités sociales de santé en favorisant l'autonomie des personnes les plus fragilisées et les plus éloignées du système de santé dans leur retour vers les dispositifs sociaux et sanitaires de droit commun. Il informera, orientera et accompagnera les personnes vers les professionnels de santé afin de faciliter l'accès aux soins et aux droits. Il assurera une fonction d'observation et de veille sur le territoire des problèmes de santé ou des dysfonctionnements repérés.

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction Générale des Services Techniques



Direction Cohésion Sociale



Service Appui aux politiques éducatives locales et de santé

Fonction d'encadrement : non

MISSIONS

Encadré et accompagné par le coordinateur de l'Atelier Santé Ville, le Médiateur Santé aura pour principales missions de découvrir et comprendre son territoire d'action pour accompagner et orienter les habitants dans leurs parcours de santé, soit :

S'inscrire dans un partenariat local :

- Repérer les acteurs locaux et leurs champs de compétences
- Contribuer à la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé

- Participer aux différents réseaux médico-sociaux et aux temps forts du territoire
- Recueillir des données du territoire et faire remonter les besoins aux partenaires locaux

Favoriser l'autonomie des personnes les plus fragilisées et éloignées en leur facilitant l'accès aux droits et aux soins :

- Être présent sur le terrain et aller vers les habitants pour écouter et entendre leurs besoins
- Accompagner le public vers les structures spécialisées répondant aux besoins en matière de droits et de soins
- Favoriser une approche de santé citoyenne en développant des actions mobilisant les publics
- Informer et sensibiliser les habitants sur les comportements à risque

Inscrire sa mission dans une démarche de formation permanente :

- Suivre certaines formations de la fonction publique territoriale pour en comprendre les enjeux
- Suivre des formations et participer à des instances permettant de rester en veille sur les enjeux de santé du territoire

COMPETENCES REQUISES

- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Connaissances en matière de prévention, promotion et éducation à la santé
- Être sensible aux questions sociales et de santé
- Qualités rédactionnelles et relationnelles
- Capacité à animer des temps collectifs
- Bonne utilisation de l'outil informatique
- Rigueur et discrétion professionnelle
- Disponibilité (horaires parfois en soirée et week-end)
- Capacité d'initiative et force de proposition
- Sens du travail coopératif et d'équipe
- Permis B indispensable

Lieu de travail : rue Cordonnier 62300 LENS

Horaires : : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1er janvier 2022 s y référant.

Pour postuler :

Merci de transmettre via l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr, un CV et une lettre de motivation avant le 24 juillet 2025.

Le poste est non permanent et ouvert au titre d'un contrat de projet d'une durée de 36 mois aux fonctionnaires disposant du grade requis, par voie de détachement. En cas de recrutement infructueux, le poste sera ouvert aux agents non titulaires disposant des titres, connaissances ou expériences requis dans le profil.